

(N° 154.)

SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 21 MAI 1924

Rapport de la Commission des Finances, chargée
d'examiner le Budget des Non-Valeurs et des
Remboursements pour l'exercice 1924.

*(Voir les nos 4-XV, 92 et les Ann. parl. de la Chambre des Représentants,
séance du 15 mai 1924.)*

Présents : MM. DE BAST, président; le baron DE MÉVIUS, DELANNOY,
FRANÇOIS, LIEBAERT, VAN OVERBERGH et STRUYE, rapporteur.

MADAME, MESSIEURS,

Le Budget des Non-valeurs et des Remboursements a été voté à la
Chambre des Représentants, sans discussion, à la séance du
15 mai, par 73 voix contre 49.

La Commission des Finances propose au Sénat l'adoption de ce
projet.

Le Rapporteur,
STRUYE.

Le Président,
CAMILLE DE BAST.